

# **AVENANT À LA CONVENTION DU 11 JUIN 2011 ENTRE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE ET LE ESCHER VOLLEYBALL CLUB ASBL**

Entre :

**L'Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette** établie à L-4002 Esch-sur-Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, représentée par son Collège des Bourgmestre et Échevins actuellement en fonction, à savoir :

Monsieur Georges Mischo, bourgmestre,  
Monsieur Martin Kox, échevin,  
Monsieur André Zwally, échevin,  
Monsieur Pierre-Marc Knaff, échevin,  
Monsieur Christian Weis, échevin

ci-après dénommée «la Ville» d'une part,

Et

**L'association sans but lucratif sportive « Escher Volleyball Club Asbl »**, établie et ayant son siège à Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro F2528, représentée par :

Monsieur Paul CLAUS, président, et  
Monsieur Raoul WOLF, trésorier,

ci-après dénommée «Association» d'autre part,

## **Préambule**

En date du 11 juin 2011, la Ville et l'association sont entrées en relation contractuelle par la conclusion d'une convention cadre, approuvée par le Conseil Communal le 17 juin 2011 par laquelle l'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette met à la disposition de l'Association la somme de **3.000€** (*trois mille euros*).

## **Modification**

Pour l'année budgétaire 2021, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'engage à payer la somme supplémentaire de **7000€** (*sept mille euros*) pour l'organisation du « Luxembourg Beach Open ».

En sus, des **10.000€** (*dix mille euros*) susmentionnés, la Ville s'engage également à verser la somme de **7000€** (*sept mille euros*) pour le programme culturel, soit au total **17.000€** (*dix-sept mille euros*) pour l'année en cours.

Fait à Esch-sur-Alzette en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_ 2021.

**Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Escher Volleyball Club Asbl**

Monsieur Georges Mischo,  
Bourgmestre

Paul Claus,  
Président

Monsieur Martin Kox,  
Échevin

Raoul Wolf,  
Trésorier

Monsieur André Zwally,  
Échevin

Monsieur Pierre-Marc Knaff,  
Échevin

Monsieur Christian Weis,  
Échevin